



LA DEFICIENCE VISUELLE

&

SES PROBLEMATIQUES

DANS LA VIE QUOTIDIENNE

ET PROFESSIONNELLE



SOMMAIRE

- ✓ Cause du handicap
- ✓ Conséquence
- ✓ Comment y remédier dans la vie sociale et professionnelle
- ✓ Les aides



CAUSES DU HANDICAP

1 700 000 déficients visuels en France
dont

- 61 000 aveugles complets,
- 932 000 mal voyants moyens (incapacité visuelle sévère),
- 560 000 mal voyants légers

(source DRES juillet 2005)



La Cataracte



Décollement de rétine



La rétinite diabétique



Le glaucome



CONSEQUENCES

✓ DANS LES DÉPLACEMENTS :

- Toujours demander si la personne à besoin d'aide avant de lui imposer son aide,
- Ne pas pousser la personne devant soi mais lui tendre son coude
- Donner des informations de direction claires et précises (droite, gauche, en face...)

✓ DANS LA VIE QUOTIDIENNE :

- Toujours remettre les objets à leur place
- Ne pas laisser porte ou fenêtre entrouverte,
- S'annoncer dès qu'on rentre dans une pièce
- Faire toucher l'objet que l'on déplace ou pose



TECHNIQUES D'AIDES

➤ A LA MAISON :

- Matériel adapté pour la vie journalière qui peut être financé en partie par la **P**restation de **C**ompensation du **H**andicap / aides techniques

➤ AU TRAVAIL :

Un poste de travail adapté par

- **AGEFIPH** dans le privé
- **FIPHFP** dans le secteur public

➤ AUX DÉPLACEMENTS :

- **La canne blanche,**
- **La canne électronique**
- **Le chien guide**



L'ordinateur et sa plage braille



Lecteur MP3



Le système électronique de la canne blanche



LA LOI DE 2005 APPORTE

- Création des MDPH et son guichet unique qui ouvre les droits
- Création des **SAMSAH** (Services d'Aide Médico Social pour Adultes Handicapés) **certain**s ont une spécialité, regroupés dans le département au sein d'un guide, qui comprennent
 - Ergothérapeute,
 - Instructeur en locomotion,
 - Psychologue
 - Médecin,
 - Assistante sociale



ENFANCE ET SCOLARITE

➤ **LE NOURRISSON :**

suivi par le **SAFEP** Service d'Accompagnement des Familles et d'Education Précoce faisant partie de l'**IRSAM**

➤ **LES ENFANTS ET ADOLESCENTS:**

Dés la maternelle ils sont intégrés en milieu ordinaire et suivis par les équipes pluridisciplinaires de l'**IRSAM** avec

- des aides techniques
- une **AVS** Auxiliaire de la Vie Scolaire
- Le **S3AIS** Service d'Aide à l'Acquisition à l'Autonomie et l'Intégration Scolaire



FORMATION PROFESSIONNELLE

Grande évolution des apprentissages aux formations professionnelles depuis l'arrivée de l'informatique.

✓ en milieu ordinaire pour les cursus universitaires avec les concours vers les grandes écoles et administrations

✓ en milieu adapté pour certaines personnes fragilisées : IMPRO institut Médico Professionnel puis ESAT

Etablissement et Service d'Aide par le Travail Dans le département il existe un guide des ESATS et des liens entre les établissements (connaissance des places disponibles)



RECHERCHE D'EMPLOI MISE EN PLACE DU POSTE

RECHERCHE : Pôle Emploi, spécialisé dans le handicap ou CAP EMPLOI

LES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS

- versent leur contribution à l'AGEFIPH ou FIPHFP
- proposent du travail aux ESATS : emploi adapté pour certaines personnes ou
- embauchent des personnes en situation de handicap



ACCESSIBILITE

- **LES C.C.A.** COMMISSIONS COMMUNALES D'ACCESSIBILITÉ SOUS la présidence du Maire sont en place dans les communes de plus de 5 000 hab. Elle a des compétences pour les Etablissements Recevant du Public.
- **LES C.C.I.** COMMISSIONS INTERCOMMUNALES D'ACCESSIBILITÉ ont, des compétences comme le logement, les transports,

Ces commissions regroupent des personnes en situation de handicap, mamans avec des poussettes, personnes âgées depuis l'ordonnance de septembre 2014 en plus des autorités administratives et techniciens



Bandes de guidage et podo tactiles sont indispensables





Les PAV et ERP

Le PAV plan d'aménagement de la voirie **est un** cheminement qui permettant de se déplacer en toute autonomie d'un point à l'autre. Pour cela les autorités mettent en accessibilité un certain nombre d'espaces: trajet entre deux points.

Un ERP Etablissement Recevant du Public Il doit être adapté à tout handicap : banque d'accueil adapté et plan incliné pour les UFM, bande de guidage au sol pour les déficients visuels, les informations lumineuses : flash, boucles magnétiques..) pour les déficients auditifs...



LOGEMENT ET TRANSPORT

LE TRANSPORT doit s'adapter aux personnes grâce à

- la synthèse vocale et le bandeau lumineux
- la localisation de place PMR et plus particulièrement UFM dans l'habitacle
- les horaires eux aussi doivent pouvoir être lu par tous

LE LOGEMENT doit s'adapter surtout pour les UFM : mise en place de logements adaptés lors de la création de nouvelles structures



CONCLUSION

Etat des avancées :

- 2015 date limite tout ne sera pas accessible
- retard pour un grand nombre de Sté comme la SNCF..... dérogations pour des constructions anciennes mais pas pour celles créent depuis 2005
- impossibilités pour certains structures
- les ADAP'TS vont permettre la continuer des travaux sous le contrôle du Préfet